

Boyle,
Carpenter,
Caron (sir Adolphe),
Carscallen,
Chesley,
Coatsworth,
Cochrane,
Corby,
Costigan,
Craig,
Daly,
Davin,
Davis,
Dickey,
Dugas,
Dyer,
Earle,
Fairbairn,
Ferguson (Leeds et
Grenville),
Foster,
Fréchette,
Gillies,
Girouard,
Grant (sir James),
Guillet,
Haggart,
Henderson,
Hodgins,
Hutchins,
Joncas.

Lippé,
Macdowall,
McAlister,
McDonald (Assinibota),
McDougald (Pictou),
Macdougall (Cap-Breton)
McInerney,
McLean (King),
McLennan,
Mara,
Montague,
Northrup,
Quimet,
Pridham,
Prior,
Reid,
Robillard,
Rosamond,
Ross (Lisgar),
Sproule,
Stairs,
Stevenson,
Tisdale,
Tupper (sir Charles
Hibbert),
Turcotte,
Tyrwhitt,
Wallace,
White (Shelburne), et
Wilmot.—67.

L'amendement est rejeté.

M. BERGERON : Les députés d'Ontario-sud (M. Smith), d'Annapolis (M. Mills), et de Victoria-nord (M. Hughes), n'ont pas voté et ils sont dans la chambre.

M. HUGHES : J'ai pairé avec l'honorable député de Carleton, N.-B. (M. Colter), autrement j'aurais voté contre l'amendement.

M. SMITH (Ontario) : J'ai pairé avec l'honorable député de Durham-ouest (M. Beith), autrement j'aurais voté contre l'amendement.

M. MILLS (Annapolis) : J'ai pairé avec l'honorable député d'Yarmouth (M. Flint), autrement j'aurais voté contre l'amendement.

M. GUAY : L'honorable député de Rouville n'a pas voté.

M. BRODEUR : J'ai pairé avec l'honorable député de Montréal-est (M. Lépine) autrement j'aurais voté pour l'amendement.

M. GIBSON : L'honorable député de Stanstead (M. Rider) n'a pas voté.

M. RIDER : J'ai pairé avec l'honorable député de l'Île Vancouver (M. Haslam), autrement j'aurais voté pour l'amendement.

Canal de Beauharnois—Approfondissement de l'entrée du canal jusqu'au niveau du lit du chenal. \$7,600

M. EDGAR : La Chambre ne devrait pas adopter ce crédit. Je considère que la somme de \$7,600 qui a été votée déjà pour l'objet visé a été gaspillée, et si les sommes votées de temps à autre eussent été employées judicieusement, on n'aurait pas eu besoin d'employer des centaines d'hommes pour enlever le grand banc de vase qui s'est formé. Je crains que le présent crédit ne soit gaspillé

comme l'ont été les précédents, et dans le temps où nous nous trouvons, le présent crédit ne pourra procurer de l'emploi qu'à quelques ouvriers.

M. HAGGART : L'honorable député se trompe entièrement. Aucun item de cette nature ne s'est encore trouvé dans les estimations, et aucun argent n'a encore été dépensé pour l'approfondissement en question. La somme qui est maintenant demandée a pour objet de donner suite à la recommandation d'un comité de la chambre de commerce de Montréal, qui s'est rendu auprès du gouvernement, l'été dernier, dans le but de l'engager à approfondir les canaux et rivières, à certains endroits, d'améliorer la navigation et de faire exécuter les travaux avant que la saison de navigation fût ouverte. Les expéditeurs par la voie du Saint-Laurent appuyaient ces recommandations.

M. CAMPBELL : Cette affaire n'a rien d'urgent et les travaux en question peuvent très bien être suspendus pendant quelques mois. Nous n'avons pas eu le temps de discuter ce sujet. L'attention du gouvernement est attirée, tous les ans, sur plusieurs travaux importants à exécuter ; mais rien ne s'est fait jusqu'à présent, il s'agit présentement d'une nouvelle entreprise.

J'ai attiré l'attention du ministre des Travaux publics, hier soir, sur un sujet important concernant la dragage. Bien que la drague se trouvât dans la localité où ses services étaient requis, rien n'a été fait, et presque tous les résidents de cette localité avaient pétitionné pour le dragage en question.

M. HAGGART : La plus grande partie de l'ouvrage en question a été discutée, vu que la chose a dû se faire avant l'ouverture de la navigation.

M. BERGERON : L'honorable député (M. Edgar) qui a soulevé cette question a été évidemment mal renseigné. Je connais parfaitement bien la localité. Les travaux exécutés à cet endroit étaient de la plus haute importance, et le public les demandait depuis plusieurs années. La chambre de commerce de Montréal les a demandés, et j'ai insisté moi-même auprès du gouvernement, depuis deux ou trois ans, sur la nécessité de ces travaux. L'approfondissement en question se trouve au pied du canal de Beauharnois, où l'extrémité inférieure des rapides frappe le barrage et la jetée protectrice au pied du chenal. Le courant a roulé dans le chenal de gros cailloux, et le chenal à cet endroit se remplit aussi de vase. L'année dernière, l'ingénieur du gouvernement a fait les études techniques nécessaires.

Pour ce qui regarde la prétention que l'exécution des travaux aurait pu être différée, j'ajouterai qu'ils sont presque terminés. Ils ont été commencés l'automne dernier. On les a continués pendant l'hiver, et ils seront terminés lorsque s'ouvrira la navigation, le 1er mai. D'un autre côté, presque tout l'argent qui est maintenant demandé a été dépensé déjà sur ces travaux.

M. TARTE : Si je croyais que la somme demandée serait dépensée dans l'intérêt public, je ne m'opposerais certainement pas à cette dépense. Mais les principaux citoyens de Beauharnois m'ont déclaré que des sommes d'argent considérables ont été gaspillées déjà à cet endroit, et si l'honorable député (M. Bergeron) était appelé à rendre compte de toute cette dépense, il serait peut-être embar-